



## Perspectives chinoises

2019-2 | 2019

Au nom de l'État-parti, au service du peuple :  
organisations de masse et de base dans la Chine du  
XXI<sup>e</sup> siècle

---

# Espaces de gouvernance intermédiaire dans les quartiers de relogement

**Beibei Tang**

Traducteur : Thibault Le Texier

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/9702>

ISSN : 1996-4609

### Éditeur

Centre d'étude français sur la Chine contemporaine

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2019

Pagination : 61-69

ISBN : 979-10-91019-31-6

ISSN : 1021-9013

### Référence électronique

Beibei Tang, « Espaces de gouvernance intermédiaire dans les quartiers de relogement », *Perspectives chinoises* [En ligne], 2019-2 | 2019, mis en ligne le 01 juin 2020, consulté le 27 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/9702>

---

© Tous droits réservés

# Espaces de gouvernance intermédiaire dans les quartiers de relogement

BEIBEI TANG

**RÉSUMÉ :** Cet article étudie les espaces de gouvernance intermédiaire dans le cadre de la politique des quartiers urbains en Chine. Il identifie les nouveaux mécanismes de gouvernance et les liens État-société à travers lesquels gouvernance urbaine et rurale s'entremêlent pour administrer les paysans urbanisés durant leur arrivée et leur installation en ville. À partir des données qualitatives collectées à Suzhou, cette étude montre l'émergence d'un espace de gouvernance intermédiaire au niveau des quartiers, mobilisant divers acteurs et organisations de la gouvernance intermédiaire tels que des agents de l'État-parti, des groupes de marché et des organisations sociales. Dans le contexte des communautés de relogement, cet article examine comment les comités de résidents sont mis en place pour assurer des tâches de gouvernance ; comment les paysans urbanisés s'organisent et se mobilisent pour s'ajuster à leur nouvel environnement résidentiel, et dans quelle mesure les conflits d'intérêts au sein des quartiers peuvent être modérés. Les résultats dessinent les dynamiques des espaces et acteurs émergents de la gouvernance intermédiaire dans les communautés de relogement. Chargés d'assurer la liaison entre l'État-parti et les villageois déplacés, les acteurs et organisations intermédiaires utilisent de manière flexible un ensemble de méthodes et de stratégies pour négocier les relations entre l'État, le marché et les citoyens dans les affaires de gouvernance des quartiers.

**MOTS-CLÉS :** Gouvernance de quartier, urbanisation, communautés de relogement, mobilisations de masse, groupes de villageois.

## Introduction

Dans le contexte chinois, les quartiers urbains ou « communautés » résidentielles – comme elles sont appelées en chinois – sont des unités politico-administratives ambiguës. Elles forment un espace de gouvernance où l'État-parti met en œuvre ses politiques, interagit avec les résidents et assure la sécurité publique. Les chercheurs considèrent cette caractéristique politique unique des communautés urbaines chinoises comme une manifestation des « racines de l'État » (*roots of the state*) (Read 2012) qui prend la forme d'un « gouvernement de voisinage » (*government next door*) (Tomba 2014). À travers ses comités de résidents (*juweihui* 居委会), l'État-parti pénètre la gouvernance de quartier pour générer un soutien public et étendre son contrôle social au plus près de la société urbaine chinoise. Avec la fin du contrôle du secteur public sur le logement urbain dans les années 1990, la diversification et l'accessibilité des communautés résidentielles sont devenues la norme dans les villes chinoises (Li et Wu 2006 ; Fleischer 2010 ; He et Qian 2017). Les quartiers, à leur tour, sont passés du statut de terrain de campagnes politiques menées par l'État, à celui d'arène où l'État, le marché et les résidents interagissent sur des enjeux locaux étroitement liés au cadre de vie spécifique des communautés (Ma et Wu 2005 ; Li et Huang 2006 ; He et Lin 2015).

Plus important encore, parallèlement aux évolutions de la vie sociale, économique et politique, les quartiers des villes chinoises sont devenus une arène politique plus complexe accueillant non seulement les agents de l'État-parti, tels que les comités de résidents, mais aussi des acteurs non

étatiques émergents tels que les représentants du marché et divers types d'organisations sociales. Ils constituent des intermédiaires politiques fondamentaux situés entre l'État-parti et les groupes sociaux ordinaires au niveau d'une rue ou d'un complexe résidentiel, et ils facilitent les interactions et les négociations entre l'État et la société. En dépassant le paradigme des études qui mettent l'accent sur la dichotomie entre État et société (Saich 2000 ; Ma 2006 ; Ho et Edmonds 2008 ; Lu 2008 ; Unger 2008), cette étude montre la complexité de l'espace de gouvernance intermédiaire et des interactions entre les organisations intermédiaires au niveau des quartiers. Au lieu de considérer les interactions entre l'État-parti et la société comme un jeu à somme nulle où le gain d'une partie entraîne la perte de l'autre, cet article examine les fonctions politiques et sociales de l'espace de gouvernance intermédiaire et des organisations intermédiaires, ainsi que les processus et conséquences qu'elles produisent sur les relations État-société en Chine.

Cet article examine l'espace de gouvernance intermédiaire et les organisations intermédiaires en explorant les mécanismes de gouvernance de quartier des « communautés de relogement » (*huiqian shequ* 回迁社区). Le terme « communauté » (*shequ* 社区) désigne ici les communautés résidentielles des villes chinoises. La communauté de relogement constitue un nouveau type de quartier urbain né de l'urbanisation et largement répandu à travers la Chine (Wang 2015 ; Bai 2018 ; Chen 2018). Au cours des deux dernières décennies, des centaines de milliers de paysans ont été expropriés de leur terre et de leur logement (*zhajidi* 宅基地) pour donner libre cours à l'urbanisation massive (Lin 2009 ; Hsing 2010). Ces paysans urbanisés ont

généralement quitté leurs villages pour s'installer dans des complexes résidentiels urbains flambant neufs et devenir de nouveaux membres de la société urbaine chinoise.

Les « communautés de relogement » et leurs nouveaux résidents sont devenus des éléments essentiels du discours officiel de « citoyennisation » (*shiminhua* 市民化) d'une « population agricole en mutation » (*nongye zhuan yi ren kou* 农业转移人口) (Conseil des affaires de l'État 2016). Les initiatives politiques de « citoyennisation » de l'État-parti se concentrent sur les paysans urbanisés et les travailleurs ayant migré des zones rurales vers les zones urbaines et appellent à soutenir l'intégration de ces groupes dans la vie urbaine en matière de protection sociale, d'activités économiques, de services publics (notamment les écoles), d'administration urbaine et de droits de propriété collective. Dans le contexte de la gouvernance de quartier, le processus de « citoyennisation » entend surtout appliquer des pratiques de gouvernance éprouvées de longue date aux communautés de relogement nouvellement établies. Ces communautés se distinguent des autres quartiers urbains en raison de la persistance de collectifs de village dans la vie quotidienne et du conflit intérieur entre identité urbaine et rurale des résidents.

Ces caractéristiques ont donné naissance à de nouvelles dynamiques de gouvernance de quartier dans les villes chinoises ainsi qu'à l'émergence d'espaces de gouvernance intermédiaire. Dans le contexte des communautés de relogement, comme nous le montrons dans cet article, cet espace de gouvernance intermédiaire accueille des acteurs paraétatiques tels que les nouveaux comités de résidents ou les anciens cadres des villages, des acteurs de marché tels que les collectifs de village, des prestataires de services de proximité, notamment de sécurité et de propriété, ou encore des acteurs de la société civile tels que des groupes de résidents autonomes. En se concentrant sur la complexité des espaces de gouvernance intermédiaire, cet article contribue aux recherches sur la gouvernance de quartier en Chine, largement consacrées aux interactions bidirectionnelles entre l'État et les résidents. Cette étude examine les interactions tridirectionnelles entre l'État-parti, les intermédiaires et les résidents ainsi que la manière dont elles influent sur les mécanismes de gouvernance des quartiers. Ces stratégies émergentes de gouvernance ouvrent de nouvelles perspectives pour la sociologie des relations État-société en Chine. Je soutiens, d'une part, que l'État-parti réinvente sa présence et ses contacts au sein de la société et maintient l'ordre public en pénétrant les espaces de gouvernance intermédiaire à travers le leadership, la structure organisationnelle et les capacités de mobilisation du Parti. D'autre part, je montre que la diversification des acteurs et des mécanismes de gestion ainsi que les priorités établies en matière de gouvernance introduisent une certaine flexibilité dans ces espaces.

À travers l'examen des espaces de gouvernance intermédiaire dans les communautés de relogement, cet article entend également contribuer à l'étude de l'urbanisation en Chine et à son impact sur la société en mettant plus particulièrement l'accent sur les nouveaux espaces de la société urbaine. Les études existantes dans ce domaine sont majoritairement consacrées à l'impact de l'urbanisation sur la société rurale chinoise, notamment les expropriations et l'économie collective des villages (Lin 2009 ; Hsing 2010 ; Sargeson 2013), ainsi qu'à la transformation de la structure de gouvernance rurale (Li 2014 ; Yang 2014 ; Wu 2017). Cet article montre que les processus d'urbanisation engagés sur tout le territoire chinois au cours des deux dernières décennies déplacent les frontières géographiques entre les villes et les campagnes tout en reproduisant la ségrégation entre urbains et ruraux en termes de vie sociale et de gouvernance. Compte tenu du taux

d'urbanisation atteint par la Chine, de 58 % en 2017, il est opportun et nécessaire d'explorer les effets de ce processus par un autre angle – d'une société urbaine hybride formée par l'intégration de l'ancienne population agricole qui adopte de nouvelles stratégies pour s'adapter aux transformations de la vie économique, sociale et politique. Centré sur les communautés de relogement, cet article identifie les nouveaux mécanismes à travers lesquels les caractéristiques de la gouvernance rurale et urbaine s'entremêlent et comment ces mécanismes et les pratiques locales contribuent à la réinvention de la vie quotidienne des paysans urbanisés au cours de leur installation dans les villes chinoises. En situant l'analyse dans le contexte des campagnes politiques de « citoyennisation » menées par l'État, l'article explore comment et dans quelle mesure la vie et la gouvernance de quartier ont évolué, notamment via l'émergence d'acteurs et d'organisations intermédiaires dans les communautés de relogement, et comment les nouvelles expériences « urbaines » des paysans réinstallés influent sur la vie urbaine et les mécanismes de la gouvernance de quartier.

Nous suggérons que le discours étatique de « citoyennisation » reflète le mode de pensée de l'État-parti, largement centré sur la gestion de la population et les dispositifs administratifs, et peu soucieux des défis de la vie quotidienne posés par l'urbanisation aux paysans relogés. En dépit de leur position passive, la vie quotidienne des paysans réinstallés est étroitement liée aux tâches de gestion et d'administration mises en avant par le discours de « citoyennisation ». Dans ce contexte, l'approche par les espaces de gouvernance intermédiaire permet de comprendre les actions entreprises par l'État d'une part, et les expériences quotidiennes des paysans réinstallés d'autre part. Ces deux aspects, comme le montre l'article, ne sont pas mutuellement exclusifs. Au contraire, ils interagissent pour produire des dynamiques de gouvernance complexes dans le cadre de l'urbanisation chinoise.

À travers une étude de cas sur le district (*qu* 区) de Wujiang, à Suzhou, l'article examine les modalités de la « citoyennisation » des paysans rélogés à travers trois aspects majeurs de la vie quotidienne dans les communautés de relogement – l'établissement d'un appareil d'administration urbaine, la vie sociale des résidents et les problèmes de gestion de la copropriété. Entre 2002 et 2012, Wujiang a connu les expropriations, la réinstallation de paysans destitués et le développement de complexes immobiliers de relogement. L'étude de cas se concentre sur le quartier H<sup>(1)</sup> en tant que projet résidentiel pour les paysans réinstallés de Wujiang. Le quartier H accueille quatre communautés de relogement et 4 500 foyers rélogés. De plus, le quartier H est le site expérimental clé du projet gouvernemental de relogement et de « citoyennisation » de Wujiang. D'une part, le quartier H a connu un processus d'urbanisation relativement classique observable dans bien d'autres quartiers de Chine passant par une transition de « village à communauté », un relogement et l'établissement d'une structure de gouvernance urbaine. D'autre part, le quartier H présente des complexités spécifiques telles que les arrangements locaux pour les biens communs restants du village, la coexistence d'une transition complète et incomplète de « village à communauté » et le problème du soutien financier de la part du gouvernement du district.

Un quartier de relogement ne suffit pas à établir une théorie générale sur les caractéristiques urbaines des communautés de relogement en Chine. De plus, les traits uniques et complexes du quartier H montrent les limites d'une explication globale de l'évolution de la gouvernance de quartier. Le quartier H possède cependant quelques pratiques communes de gouver-

1. Le nom complet du quartier a été occulté.

nance présentant des éléments caractéristiques de l'exercice du pouvoir dans les communautés de relogement, en particulier du fait de son appartenance au projet de « citoyennisation » du gouvernement. Par ailleurs, le quartier H reflète une diversité et une flexibilité que l'on retrouve fréquemment dans la gouvernance locale en Chine. Nos données empiriques sont fondées sur une étude qualitative menée en 2016 et 2017 dans quatre communautés de relogement abritant 4 500 foyers. Parallèlement à l'examen de documents officiels locaux, 38 entretiens approfondis ont été réalisés avec des responsables gouvernementaux, des membres du personnel des comités de résidents, des représentants des collectifs de village et des résidents. Deux entretiens collectifs ont été menés avec des représentants de collectifs et des résidents, respectivement. En dépit de leur nombre limité, les entretiens approfondis fournissent des informations détaillées sur la manière dont la nouvelle structure de gouvernance a été établie dans les communautés de relogement, ainsi que sur l'étendue et les modes de production d'un espace de gouvernance intermédiaire au travers des interactions entre différents acteurs.

### Urbanisation et émergence des communautés de relogement

L'expropriation de terres rurales pour des projets commerciaux ou résidentiels urbains reste la caractéristique la plus emblématique des campagnes d'urbanisation en Chine (Gu et Wu 2010 ; Chung et Unger 2013). Dans certains cas, comme on a pu l'observer dans le delta de la rivière des Perles, l'expropriation ne porte que sur les terres agricoles, ce qui permet aux paysans de garder leur résidence enregistrée dans le village. Dans d'autres cas, l'expropriation prend une forme plus radicale avec l'acquisition des terres agricoles et des terrains d'habitation dans les villages. C'est ce qui est le plus souvent pratiqué dans les autres régions. Les villageois se voient alors offrir un autre logement dans un ensemble résidentiel neuf constitué d'appartements et de zones communes et bénéficiant de services de copropriété et de maintenance. Ces logements alternatifs sont généralement nés de projets immobiliers conçus spécifiquement, et souvent exclusivement, pour les paysans urbanisés. Dans les villes chinoises, où les ensembles résidentiels modernes sont devenus la norme, il y a, en apparence, de moins en moins de différences notables entre les logements commerciaux et les logements de relocalisation. Les résidents locaux n'ont pourtant aucune difficulté à identifier ces derniers, systématiquement regroupés et affublés de frontières territoriales et sociales visant à séparer leurs habitants des autres urbains.

Wujiang se trouve à l'extrémité méridionale de Suzhou, l'une des villes les plus prospères du delta du Yangzi et de Chine. Wujiang est à l'intersection de Suzhou, de Shanghai et du Zhejiang. Ville-comté depuis 1992, elle est devenue un district administratif (*qu* 区) de Suzhou en 2012. Depuis les réformes économiques initiées à la fin des années 1970, Wujiang a connu une urbanisation rapide, dépassant les 70 % en 2016. En 2013, Wujiang a été rebaptisée « Wujiang Ville nouvelle du lac Tai ». La Ville nouvelle du lac Tai administre les territoires de deux anciens comtés de Wujiang : Hengshan et Songling. La zone couvre 200 kilomètres carrés pour une population de 200 000 habitants répartis en quatre districts résidentiels (*jiedao* 街道)<sup>(2)</sup>, 38 villages et 21 communautés urbaines résidentielles (*shequ* 社区).

La construction de logements de relocalisation dans la Ville nouvelle du lac Tai a commencé en 2002 et s'est poursuivie pendant une décennie. Dans cette ville comme ailleurs en Chine, l'urbanisation est passée par l'expropriation des terrains ruraux à la faveur de projets immobiliers et résidentiels

urbains. Les expropriations ont donné lieu à deux séries de « transitions de villages vers les communautés (urbaines) » (*cun gai ju* 村改居) (Cao et Wang 2010 ; Huang et Jiang 2011 ; Xu 2012) en 2002 et 2007, respectivement. Ce processus de transition a intégré les villageois expropriés dans le système administratif urbain tout en les déplaçant dans des ensembles résidentiels neufs – les « communautés de relogement ». En général, ces communautés occupent une grande surface et accueillent plus de familles et des résidents d'horizons plus variés que les anciens villages. Les résidents sont souvent des paysans urbanisés regroupés dans des unités bien plus peuplées que ne l'était leur ancien village. Dans la plupart des cas, le logement de réinstallation fait partie d'un accord d'indemnisation proposé aux paysans pour compenser la perte de leur maison, auquel vient s'ajouter une compensation monétaire pour la terre agricole. Le montant des compensations monétaires ainsi que la quantité et la taille des logements proposés varient fortement d'un endroit à l'autre. Un phénomène semble constant cependant : l'émergence de communautés de relogement et l'introduction de paysans urbanisés dans la société urbaine ont eu un impact significatif sur la vie urbaine et la gouvernance de quartier dans les villes chinoises, comme le montre cet article.

Plus grand projet de relogement de Chine, le quartier H occupe une surface de 44 kilomètres carrés, et devrait atteindre à terme 80 kilomètres carrés. Il est situé au cœur de la plus grande zone de développement résidentiel de la Ville nouvelle du lac Tai. Conçu comme un ensemble de logements modernes destinés à la vente, le quartier H est le projet résidentiel de référence pour l'accueil des paysans déplacés de Wujiang. Plus de 80 % du développement résidentiel du quartier H concerne des communautés de relogement. Né en 2008, le projet accueille à ce jour quatre communautés de relogement et 4 500 foyers réinstallés. Le premier groupe de paysans réinstallés est arrivé en 2010 et le dernier groupe en 2012. Les villageois du quartier H ont pu choisir dans quelle communauté de relogement du Wujiang ils seraient relogés et 70 % ont choisi de rester dans le quartier H. Il y a aujourd'hui près de 6 800 résidents enregistrés. Les résidents sont parfois originaires du même village, parfois de villages différents. Le quartier H est ainsi devenu la plateforme des communautés de relogement de Wujiang.

À l'échelle nationale, les expropriations sont souvent accompagnées d'un changement de statut administratif des villageois et de leur village d'« agricole (rural) » à « non agricole (urbain) ». Les gouvernements locaux ont utilisé la promesse d'un permis de résidence (*hukou* 户口) urbain, avec tous les privilèges que cela comporte (Whyte 2010), comme puissant outil de négociation pour inciter les villageois à accepter les accords d'expropriation. De fait, dans la plupart des cas, les expropriations sont allées de pair avec un changement de statut du *hukou* de rural à urbain. Parallèlement au *hukou*, les paysans déplacés ont dû se familiariser avec un système de gouvernance urbain. Les comités de résidents (*juweihui* 居委会), agents locaux supervisés par le gouvernement municipal au niveau des quartiers, ont ainsi remplacé les traditionnels comités de village (*cunweihui* 村委会) dans la gestion des affaires quotidiennes des paysans déplacés. Avec leur nouveau *hukou*, les paysans déplacés peuvent en principe accéder aux emplois et au système de protection sociale urbains.

La situation est plus complexe dans la Ville nouvelle du lac Tai où il existe une « transition complète des villages vers les communautés » (*wanquan cun gai ju* 完全村改居), offrant aux résidents le précieux *hukou* urbain, et une « transition incomplète des villages vers les communautés » (*bu wan-*

2. Le district résidentiel est la plus petite unité territoriale urbaine en Chine.

*qun cun gai ju* 不完全村改居), où les résidents gardent leur ancien *hukou* mais peuvent bénéficier de services de protection sociale réservés aux urbains tels que l'assurance vieillesse et l'assurance maladie. Dans le quartier H, la grande majorité des villageois réinstallés vivent dans des ensembles résidentiels urbains (de relogement) tout en conservant un *hukou* rural. Cela est largement dû à l'enlèvement du processus d'expropriation et au fait qu'une grande partie des terres et des biens communs relèvent encore de la propriété des collectifs de village.

Tous les jours, les paysans réinstallés dans les communautés de relogement se voient refuser les bénéfices de l'administration urbaine et de l'identité de « citoyen urbain ». Les entretiens conduits avec les résidents suggèrent pourtant qu'ils sont plus susceptibles de se reconnaître dans le statut de « résident urbain » du fait de leur lieu de résidence et des droits de sécurité sociale dont ils bénéficient, en dépit du fait que leur *hukou* reste rural. Par ailleurs, les paysans relogés témoignent encore un fort attachement à leur collectif de village en raison de la persistance des revenus générés par ce dernier à travers les terres et biens collectifs. Simultanément, les résidents des communautés de relogement sont confrontés à des organisations et à des groupes nouveaux dans leur quartier tels que les comités de résidents et les entreprises de gestion de résidence. Ils expérimentent également différents types d'interactions sociales liés à l'évolution des dynamiques de gouvernance. Ces expériences pèsent fortement sur la vie et la gouvernance urbaines des quartiers de relogement, comme nous l'expliquons en détail dans la suite de l'article.

### Mise en place de la gouvernance urbaine dans les communautés de relogement

La complexité observée dans le quartier H est conforme à l'appel du Conseil des affaires de l'État à une flexibilité accrue des pratiques et des politiques visant à concrétiser le discours étatique de « citoyennisation » d'une « population agricole en pleine mutation » (Conseil des affaires de l'État 2016). Plus important encore, ces initiatives politiques approuvent et encouragent officiellement la mise en œuvre flexible du processus de « citoyennisation » au niveau local. Les gouvernements locaux, en se basant sur des expérimentations menées un peu partout dans le pays au cours des dernières années, sont ainsi devenus une force motrice majeure dans la production sociale et politique de ces prétendus « nouveaux citoyens urbains » (*xin shimin* 新市民). En particulier, les communautés de relogement sont devenues le premier échelon local pour l'application des divers programmes de « citoyennisation » et un terrain de contestation clé du discours étatique de « citoyennisation ».

Le quartier H, en raison de son grand nombre de résidents, est devenu un pan majeur du projet de « citoyennisation » de Wujiang. Au cours des entretiens menés avec des responsables locaux, du personnel des comités de résidents et d'anciens membres de comités de village, de nombreuses personnes ont indiqué que le changement de *hukou* ou le déménagement dans une communauté résidentielle ne font pas des paysans urbanisés des citoyens urbains ; seul un changement de « mentalité » (*sixiang* 思想) et de « comportement » (*xingwei* 行为) peuvent leur permettre d'être « dignes » de cette étiquette<sup>(3)</sup>. À Wujiang, la mise en place de services d'administration urbaine et de gestion de la copropriété – deux problèmes nouveaux pour les résidents des communautés de relogement – sont devenus essentiels à la production sociale et politique des « nouveaux citoyens urbains ».

Le comité de résidents, agent étatique semi-officiel des quartiers, est la pierre angulaire de la structure administrative urbaine chinoise (Read 2012 ; Tomba 2014). Pour chaque communauté résidentielle urbaine, un comité de résidents accomplit des tâches administratives et surveille les résidents pour empêcher le mécontentement social de se muer en une action collective. Directement sous la supervision des districts résidentiels, premier échelon de l'appareil d'État dans les villes chinoises, les comités de résidents sont constitués d'une dizaine de personnes recrutées par le gouvernement local. Le personnel des comités de résidents n'a ni le statut de fonctionnaire, ni pouvoir décisionnaire, mais il est pourtant « au milieu de tout » (Audin 2015). Ces comités interagissent régulièrement au nom des autorités publiques avec les résidents et étendent la base sociale de l'administration urbaine chinoise à travers les réseaux sociaux qu'ils ont créé parmi les habitants. Les contacts, les réseaux et la connaissance d'un territoire forment les outils de base de la gouvernance intermédiaire des quartiers urbains chinois.

Avec l'arrivée des paysans urbanisés dans les quartiers de relogement, le gouvernement local doit avant tout établir des comités de résidents afin de mettre en œuvre divers programmes de gouvernance dans ces communautés et agir en tant que médiateur pour répondre aux doléances des résidents et résoudre d'éventuels conflits. Cependant, le processus d'expropriation des terres s'étendant sur dix ans, et les nouveaux résidents étant arrivés par vagues successives, les communautés de relogement étaient initialement trop peu peuplées pour établir des comités de résidents. Le processus d'établissement prend généralement un à deux ans et les nouveaux arrivants, encore attachés à leur ancienne communauté rurale, prennent souvent du temps pour s'adapter à leur nouvel environnement. Dans le quartier de relogement H par exemple, les résidents viennent d'une dizaine de villages environnants. Durant les deux premières années de leur arrivée, les paysans relogés ne reconnaissaient que leur propre comité de village et se montraient réticents face au personnel « extérieur » du comité de résidents assigné à leur communauté par le gouvernement du district<sup>(4)</sup>. Les réseaux sociaux locaux sont essentiels pour permettre au personnel des comités de résidents de mener le travail d'intermédiaire dont ils ont été chargés par les autorités. Ils doivent d'abord être acceptés et reconnus par les résidents. Dans un espace nouveau comme le quartier H, la légitimité des anciens réseaux sociaux était encore dominante, et l'application verticale et systématique d'une autorité administrative difficile.

Le gouvernement de Wujiang a ainsi mis temporairement en suspens l'établissement des comités de résidents dans les communautés de relogement. Il a créé à la place un centre de services communautaires multifonctions (*shequ fuwu zhongxin* 社区服务中心) au début de l'année 2015 en guise d'appareil proto-administratif du quartier H. Le centre de services communautaires sert de siège administratif aux communautés de relogement. Sous la direction et la supervision du district résidentiel, le centre administre quatre communautés de relogement habitées par 4 500 foyers sur 10,9 kilomètres carrés, fournit des services de proximité et abrite des bureaux administratifs. Le centre regroupe en un lieu unique l'ensemble des services administratifs dont les résidents des communautés de relogement peuvent avoir besoin.

Le soutien financier du gouvernement local à la fourniture des services publics a été crucial durant cette période de transition des quartiers de re-

3. Entretiens avec des responsables gouvernementaux, n° 2-4, juin 2016.

4. Entretiens avec des résidents, n° 9-12, juillet 2016.

logement. Ce qui subsiste de l'économie collective du village ne générant pas suffisamment de revenus, l'administration urbaine des communautés de relogement dépend fortement des fonds publics. Les investissements totaux pour le centre de services communautaires du quartier H se montaient à près de 25 millions de RMB. Depuis 2010, pour des communautés regroupant 2 000 à 2 500 foyers, le budget des dépenses administratives se situe entre 3,5 et 4 millions de RMB par an. Ces dépenses sont intégralement supportées par le gouvernement du district de Wujiang. Le gouvernement du district exige également que l'ensemble des comités de résidents des communautés de relogement allouent au moins 500 mètres carrés pour les besoins administratifs et les activités sociales des résidents. Le financement adéquat des services communautaires par le gouvernement local rend la nouvelle structure de gouvernance urbaine et les pratiques urbaines plus acceptables aux yeux des paysans réinstallés.

Bien que la création de comités de résidents dans le quartier H ait été suspendue, il existe deux comités *de facto* – appelés « groupe de travail » (*gongzuo xiaozu* 工作小组) – placés sous la supervision du centre de services communautaires pour gérer les communautés de relogement. Les deux groupes de travail sont constitués de 15 personnes chargées de la copropriété et autres tâches administratives. D'anciens membres du comité de village participent aussi à ces groupes. Ils travaillent sous la supervision du district résidentiel H. À travers cette pratique, les communautés de relogement ont étendu l'ancienne structure de gouvernance des villages au cadre urbain. Cet arrangement a, dans une certaine mesure, contribué à réduire la résistance vis-à-vis de la nouvelle administration urbaine. Les deux groupes de travail, ainsi que le centre de services communautaires, servent d'intermédiaires de la structure de gouvernance dans les communautés de relogement. Cela suggère une volonté de limiter la composante officielle en matière d'administration urbaine tout en valorisant les fonctions de « service public » de ses organisations. Par ailleurs, l'implication d'anciens cadres de village associés au personnel du centre de services embauchés par le district résidentiel a permis à l'État d'atteindre les communautés de relogement.

Au-delà de la structure de gouvernance des quartiers, les intermédiaires sont également impliqués dans des organisations non officielles, c'est-à-dire de l'(ancienne) économie collective des villages. L'économie collective, qui jouait un rôle crucial dans la gouvernance des villages, a encore un impact significatif sur les mécanismes de gouvernance des communautés de relogement. À Suzhou, dans le cadre de la politique d'expropriation des terrains locaux, une partie seulement (10 à 30 %) des fonds de compensation ont été distribués directement aux villageois. Simultanément, une société d'investissement associée au gouvernement local accumule et gère le reste du fonds et distribue chaque année les intérêts et profits des investissements aux villageois. La société ne travaille pas au niveau des villages, mais regroupe et gère les ressources et organise les projets d'investissement pour l'ensemble du quartier de relogement. Les collectifs de village ne sont donc pas directement impliqués dans les projets, mais ils facilitent la distribution des intérêts et bonus annuels aux résidents des communautés de relogement. Les anciens membres des comités de village, en tant que représentants de l'économie collective du village (terres non affectées, biens, revenus locatifs), servent de canal de communication entre les villageois réinstallés et les sociétés d'investissement.

Parallèlement aux activités de l'économie collective, un autre aspect majeur est hérité de la gouvernance rurale, à savoir l'importance des anciennes élites du village pour établir la communication et la confiance avec les ré-

sidents. L'enregistrement des résidents, par exemple, a toujours constitué un défi pour les communautés de relogement. Les résidents n'arrivent pas tous en même temps et ils louent parfois leur nouveau logement à des travailleurs migrants pour gagner un peu d'argent. La nouvelle administration urbaine dépend ainsi largement des anciens comités de village pour recruter des volontaires chargés de collecter des informations sur les résidents. Pour établir des liens étroits avec ces derniers, le quartier H recrute des volontaires habitants couvrant 40 à 50 foyers chacun ainsi que du personnel de liaison des deux groupes de travail couvrant 150 à 170 foyers chacun. Le personnel de liaison reçoit 3 000 RMB par an et les volontaires habitants quelques centaines, voire 1 000 RMB par an en guise d'honoraires. Ces résidents volontaires sont d'anciens chefs d'équipe de production et d'anciens membres de comités de village. Ainsi, loin de coller à la structure administrative urbaine, le système de gouvernance des communautés de relogement prend la forme d'un mélange de tâches administratives urbaines et d'activités de l'économie collective rurale, et d'une association entre des fonctionnaires urbains et les derniers représentants de l'autorité rurale.

La mobilisation des anciennes élites villageoises dans la nouvelle structure de gouvernance urbaine sert deux fonctions d'intermédiation dans les communautés de relogement. D'un côté, la cooptation des élites a permis une meilleure acceptation du mode de gouvernance des quartiers urbains et une moindre résistance des paysans relogés. Par ailleurs, ces élites – en tant que représentants de l'économie collective de village – jouissent d'une certaine autonomie dans l'espace de gouvernance intermédiaire. Le degré d'autonomie dépend largement du montant des biens collectifs qu'ils parviennent à garder après les expropriations et des profits qu'ils génèrent. Dans le quartier H, comme nous l'avons vu ci-dessus, la société d'investissement associée au gouvernement local supervise la gestion des biens restants des villages. Cela a affaibli, jusqu'à un certain point, l'autonomie des anciens cadres des villages dans l'espace intermédiaire. Plutôt que d'exercer directement leur influence sur la gouvernance rurale, les élites sont plus facilement cooptées et servent dorénavant de liens entre le gouvernement local et les villageois, facilitant ainsi le passage de la gouvernance rurale à la gouvernance urbaine.

### « Citoyennisation » et vie communautaire

La vie communautaire dans les communautés de relogement constitue l'une des principales cibles du discours de « citoyennisation ». Du point de vue de la gouvernance locale, le processus de « citoyennisation » implique la mobilisation des résidents, leur participation aux affaires de la communauté et la résolution des conflits dans les quartiers urbains, tandis que du point de vue des paysans déplacés, l'administration urbaine et l'identité de « citoyen urbain » restent difficiles à appréhender tout en leur étant contestées au quotidien. L'espace de gouvernance intermédiaire est celui de la rencontre entre le discours officiel et les récits des résidents en tant que citoyens. L'évolution des activités économiques et du milieu résidentiel a créé de nouvelles formes d'activités communautaires et d'interactions entre les résidents, largement associées à leur nouveau cadre de vie et d'habitation et influençant grandement la construction de leur identité « urbaine ».

La vie professionnelle des résidents urbains étant dissociée de leur vie privée dans les communautés résidentielles, les comités de résidents se concentrent exclusivement sur les activités communautaires des résidents en dehors de leur travail. Dans les quartiers de relogement, cependant, les nouveaux comités de résidents font face à une situation où les activités

communautaires des résidents dépendent des biens et activités économiques communs liés à la propriété foncière qu'ils conservent et à la contribution du village à leur sécurité sociale (Hsing 2010 ; Tang 2015). Le degré de dépendance du bien-être socio-économique des paysans réinstallés vis-à-vis de l'économie collective de leur village joue un rôle essentiel dans la construction de leur « identité urbaine ». À Suzhou, les services sociaux urbains sont fournis dans le cadre des accords de compensation passés durant les expropriations. Les collectifs de village n'étant plus impliqués dans la sécurité sociale de leurs administrés, les résidents sont plus susceptibles de reconnaître et d'accepter leur statut de « citoyen urbain », quel que soit le statut de leur *hukou*. Comme l'explique l'un des résidents : « Mon *hukou* dit que je suis encore un rural. Mais je dépends du système de pension et d'assurance maladie urbain. Je me considère donc comme un urbain »<sup>(5)</sup>.

Pour les paysans relogés, la transformation des activités quotidiennes et de la vie communautaire joue un rôle significatif dans la construction de leur identité de « nouveau citoyen ». Les paysans déplacés expérimentent différents modes d'interaction sociale et de vie communautaire dans leurs relations avec les organisations et les nouveaux groupes de leurs quartiers. Ils ne travaillent plus dans les champs et connaissent mal leurs voisins souvent issus d'autres villages. Les plus jeunes, âgés de 20 à 40 ans, trouvent généralement un travail en ville et passent peu de temps dans la communauté. D'ailleurs, bon nombre d'entre eux déménagent pour être plus près de leur travail. Parmi les quadragénaires et les quinquagénaires, les hommes sont plus susceptibles de s'installer à leur compte et de trouver des petits boulots que les femmes. Il n'existe que peu d'opportunités d'emploi pour les femmes de ce groupe d'âge. La plupart finissent par vivre de leurs compensations, intérêts/bonus annuels et revenus locatifs. Ainsi, les femmes d'âge moyen et les seniors sont les deux principaux groupes de résidents à passer la plupart de leur temps dans les communautés de relogement.

Comme dans d'autres communautés résidentielles urbaines, les activités de loisir sont très appréciées dans les communautés de relogement. Deux activités sont particulièrement populaires : la danse et le chant de groupe, et le tennis de table. La danse et la chorale attirent surtout les femmes tandis que les hommes pratiquent majoritairement le tennis de table. Habituellement, les résidents organisent eux-mêmes ces activités et les comités de résidents les aident en fournissant un espace et des installations. Le centre de services communautaires du quartier H assume très bien cette fonction. La danse et la chorale ont lieu dans deux salles séparées tandis qu'un espace extérieur accueille quatre tables de ping-pong. De manière générale, le centre pratique une politique de la porte ouverte permettant aux résidents de venir et d'utiliser les installations à tout moment. En cas d'affluence, les résidents doivent réserver. Le centre fournit également des espaces, des installations et des moyens pour l'organisation des activités sociales des résidents.

Ces activités jouent un rôle essentiel pour aider les paysans relogés à s'adapter à leur nouvel environnement et à étendre leurs réseaux sociaux. Elles constituent le principal moyen de faire connaissance avec les résidents originaires d'autres villages. Les participants les plus actifs consacrent habituellement cinq ou six après-midi par semaine à ces activités. Chaque communauté dispose d'au moins trois ou quatre groupes d'activités constitués d'un peu moins de 10 à plus de 50 membres. À travers leur participation à ces activités, une nouvelle identité communautaire émerge. Les résidents les plus assidus sont plus enclins à se définir en tant qu'« ancien du village X » et à parler de « notre communauté » pour désigner leur communauté résidentielle. Avec le développement des activités de loisir en groupe, de

plus en plus de résidents participent à des spectacles ou des concours en dehors de leur quartier. Lorsqu'ils quittent leur quartier, ils ont alors plus tendance à dire « nous sommes de la communauté X » que « je suis du village Y ».

Pour le personnel des comités de résidents, ces activités offrent d'excellentes opportunités de connaître les résidents et de recruter les volontaires habitants qui faciliteront leurs missions quotidiennes. C'est pourquoi les comités sont très favorables à ces activités. Ces derniers aident parfois les groupes à établir des contacts et à trouver des occasions de jouer ou participer à un concours en dehors de leur quartier. En général, les résidents apprécient le rôle de coordination des comités. Lorsqu'on leur demande ce qu'ils attendent des comités, ils expriment une demande commune quel que soit le quartier : organiser des sorties. Comme l'explique l'un des résidents :

Lorsque je travaillais tous les jours dans les champs, je n'avais pas le temps pour ça [activités de loisir]. Maintenant que je n'ai plus à travailler, j'aimerais faire un peu de tourisme. Mais je connais très peu la ville, où il faut aller et ce qu'il faut faire. J'aimerais bien que le comité de résidents organise des visites, nous pourrions profiter de la visite sans avoir à nous inquiéter<sup>(6)</sup>.

Ce point de vue est très répandu parmi les personnes d'âge moyen et les personnes âgées. De plus, en aidant à organiser les activités de loisir des paysans réinstallés, le gouvernement local parvient à entretenir des liens étroits avec certains groupes de résidents qui en retour contribuent aux tâches administratives du quartier. La mobilisation des résidents a été un élément clé de la gouvernance urbaine de terrain, parallèlement à la mobilisation massive menée sur les lieux de travail des résidents (Audin 2017). Dans les quartiers de relogement, les comités de résidents gèrent des groupes à la fois nombreux et sans opportunités d'emploi alternatives. Ces groupes, mieux lotis que les urbains à faibles revenus, sont ainsi devenus la cible des comités de résidents qui souhaitent les mobiliser et les organiser. Avec la participation aux activités de loisirs, les paysans réinstallés connaissent un changement radical de mode de vie. Les loisirs et les activités sociales des résidents se recoupent dans la plupart des communautés résidentielles urbaines. À cet égard, la frontière entre rural et urbain est devenue insignifiante.

### « Citoyennisation » et gestion de la copropriété

Les communautés de relogement, conçues et gérées comme les autres propriétés résidentielles urbaines, ont des besoins similaires en matière de copropriété et de maintenance, concepts nouveaux pour les paysans relogés habitués à s'occuper eux-mêmes de leurs logements. La gestion des petits problèmes quotidiens des quartiers urbains est devenue un aspect clé du processus de « citoyennisation », illustrant de quelle manière et dans quelle mesure les communautés de relogement sont intégrées à la gouvernance des quartiers. En d'autres termes, le discours de « citoyennisation » incite les paysans réinstallés à agir et à se conduire comme leurs homologues urbains dans les affaires liées à la gouvernance des quartiers.

5. Entretien avec un résident, n° 1, septembre 2016.

6. Entretien avec un résident, n° 13, avril 2017.

Par exemple, aujourd'hui, la plupart des résidences modernes des villes chinoises utilisent des services professionnels de gestion des installations communes fournis par des entreprises spécialisées. Partout dans le pays, les promoteurs tiennent pour acquis leur droit de laisser indéfiniment une entreprise qu'ils ont choisi gérer la copropriété. En l'absence de toute compétition, ces entreprises sont bien placées pour dégager des profits juteux grâce aux frais de gestion qu'elles facturent. Elles sont donc la première cible lorsque les résidents sont mécontents de la maintenance, des frais trop élevés ou de la mauvaise qualité des services. On a observé dans différentes villes un phénomène de résistance collective des résidents urbains – en particulier ceux de la classe moyenne – contre la maintenance insuffisante des installations immobilières, les frais de gestion excessifs ou la mauvaise qualité de la gestion. Les quartiers urbains chinois sont devenus des lieux de contestation où les résidents interagissent avec l'État et entre eux à travers leur participation à la gouvernance de la communauté et le militantisme des propriétaires immobiliers (Read 2003 ; Tomba 2005 ; Pow 2009).

Dans les communautés de relogement, l'introduction des entreprises de gestion de résidence et la collecte des frais de gestion sont de plus en plus ardues. Pour les paysans relogés, les expropriations et les relogements s'accompagnent souvent d'une perte de revenus. Les résidents estiment que les frais de gestion de la copropriété constituent une dépense supplémentaire qu'ils n'ont pas à payer<sup>(7)</sup>. Par ailleurs, la gestion de la copropriété dans les résidences est un concept nouveau pour les paysans tout juste urbanisés qui avaient l'habitude d'assurer seuls l'entretien de leurs propriétés et de ses alentours<sup>(8)</sup>. Dans ces circonstances, la collecte des frais de gestion dans les communautés de relogement est devenue presque impossible. Aucune de ces communautés du quartier H n'a réussi à collecter ces frais qui sont d'environ de 0,2 à 0,4 RMB par mètre carré et par mois. Pour ce qui est du choix des entreprises de gestion de résidence, certaines communautés font appel à des entreprises spécialisées tandis que d'autres préfèrent embaucher les agents de sécurité, le personnel de nettoyage et autres agents de maintenance directement parmi les résidents.

Face à cette situation, le district résidentiel H a décidé de suspendre la collecte des frais de gestion de la copropriété et de demander à la place 120 RMB par an et par foyer pour les frais de nettoyage. Le gouvernement local subventionne la gestion de la copropriété qui s'élève à 0,3 RMB par mètre carré et par mois pour les résidents. Le district résidentiel a également suggéré que chaque communauté résidentielle embauche ses agents de sécurité et son personnel de nettoyage plutôt que de faire appel à des entreprises de gestion de résidence. Chaque communauté a été encouragée à recruter du personnel de sécurité et de maintenance parmi ses résidents, offrant ainsi des opportunités d'emploi. Cette solution présentait aussi l'avantage de réduire les conflits entre les résidents et les entreprises de gestion<sup>(9)</sup>. Les deux groupes de travail collaborent avec le bureau chargé de la gestion immobilière au niveau du district pour gérer les services de copropriété des communautés de relogement.

À l'heure actuelle, le gouvernement local n'encourage pas l'établissement de comités de propriétaires dans les communautés de relogement pour traiter avec ces entreprises de gestion de résidence<sup>(10)</sup>, ce qui est pourtant la norme dans les résidences urbaines chinoises (Read 2007). Cela est dû en partie aux subventions importantes des frais de gestion du gouvernement local. Surtout, l'absence d'associations de propriétaires dans ces communautés contribue en partie à réduire les conflits collectifs entre les résidents et le gouvernement autour des problèmes liés à la gestion de la copropriété. Jusqu'à présent, il n'existe pas d'orientation politique claire sur la durée des

subventions publiques ni sur la nécessité d'introduire des services professionnels de gestion de la copropriété dans les communautés de relogement. Ainsi, le personnel des comités de résidents est assez réticent vis-à-vis de l'établissement des comités de propriétaires dans les communautés. Alors que ces comités sont très répandus dans les communautés résidentielles urbaines, elles n'ont pas encore trouvé leur place dans les communautés de relogement.

Comparées à d'autres communautés urbaines, surtout les résidences fermées de la classe moyenne supérieure où l'opposition entre habitants et syndicats est la source majeure de conflits, les quartiers de relogement connaissent des conflits entre habitants, en particulier entre propriétaires occupants et locataires « extérieurs ». Les observations et entretiens de mon travail de terrain suggèrent que les conflits entre résidents sont largement imputables à la réaction de ces derniers face à l'évolution de leur cadre de vie. Par exemple, la manière de gérer les espaces communs ou partagés des immeubles et des résidences constitue un sujet de désaccord majeur. Certains transforment le palier de leur appartement en espace de stockage et bloquent les entrées ou les sorties de secours. Parfois, les résidents déposent leurs poubelles dans les parties communes. Dans le quartier H, les vélos électriques sont très populaires, mais tous les bâtiments ne sont pas équipés d'installations pour recharger les batteries. Certains habitants installent donc des chargeurs illégaux dans les caves, au mépris des consignes de sécurité, provoquant des griefs de leurs voisins. De plus, presque toutes les communautés résidentielles urbaines ont des problèmes de fuite d'eau. Par ailleurs, le nombre de travailleurs migrants louant des appartements étant presque aussi élevé que celui des paysans urbanisés, des conflits entre propriétaires et locataires, autrement dit entre locaux et étrangers, apparaissent également. Les résidents se plaignent d'une prétendue hausse de la criminalité provoquée par les locataires extérieurs<sup>(11)</sup> – une idée reçue très répandue sur les travailleurs migrants ayant quitté la campagne pour la ville. Les locaux se plaignent également du bruit des migrants qui rentrent tard du travail<sup>(12)</sup>. Il y a, dans l'ensemble, très peu de communication entre les deux catégories de résidents. En raison du trop grand nombre de plaintes, de la dépendance vis-à-vis des subventions publiques et de l'inefficacité ou de l'absence des services de gestion de la copropriété, les résidents doivent souvent résoudre eux-mêmes ces problèmes.

Dans ce type de conflits, les comités de résidents interviennent et font office de médiateur. Les membres des anciens comités de village servent alors d'intermédiaires et de volontaires pour faciliter la communication. Dans certains cas, les volontaires habitants participent directement à la médiation. Parfois, ils se contentent de surveiller les activités des résidents et de rapporter aux comités les incidents potentiels ou réels. Les volontaires habitants connaissent bien la situation locale et bénéficient de réseaux sociaux denses au sein de la communauté, avantage important dans la résolution des conflits entre résidents ou au sein des familles. Ils connaissent bien les villageois et leur expérience passée en tant que cadre leur confère un véritable pouvoir provenant en grande partie du rôle économique clé joué par les comités de village. En outre, les deux groupes de travail mobilisent des anciens respectés, des résidents éduqués et des membres de la

7. Entretiens avec des résidents, n° 14-17, juillet 2017.

8. Entretiens avec des résidents, n° 4-9, juillet 2016.

9. Entretiens avec le personnel de comités de résidents, n° 10-11, juillet 2016.

10. Entretiens avec des responsables publics locaux, n° 1-3, juin 2017.

11. Entretiens avec des résidents, n° 15-17, août 2016, juin 2017.

12. Entretiens avec des résidents, n° 18-22, août 2016, juin 2017.



famille pour gérer les conflits. Comme dans d'autres quartiers urbains, les réseaux de volontaires des comités de résidents assurent une fonction cruciale de surveillance politique dans les communautés de relogement en empêchant les conflits collectifs de dégénérer en troubles sociaux à plus grande échelle.

## Conclusion

Cet article examine l'évolution des modèles de gouvernance des quartiers dans un contexte d'urbanisation rapide en se concentrant plus particulièrement sur la montée des espaces de gouvernance intermédiaire entre l'État et la société civile et ses dynamiques dans le cas des nouvelles communautés de relogement. Le processus d'urbanisation qui a touché l'ensemble de la Chine au cours des deux dernières décennies a profondément redéfini la vie économique, sociale et politique du pays. Nous montrons comment le processus d'urbanisation a introduit divers protagonistes – agents de l'État-parti et acteurs non étatiques – négociant les relations entre État, marché et citoyens produites par les affaires de gouvernance et constituant les acteurs fondamentaux des espaces de gouvernance intermédiaire dans les quartiers. Assurant la liaison entre l'État-parti et les villageois déplacés, ces intermédiaires et organisations emploient des méthodes et des stratégies flexibles pour gérer les communautés de relogement et façonner les mécanismes et résultats de la gouvernance de quartier.

En étudiant le cas du district de Wujiang dans la ville de Suzhou, cet article illustre comment les structures administratives urbaines sont mises en place pour assurer la gouvernance ; de quelle manière les paysans urbanisés s'organisent et sont mobilisés pour s'ajuster à leur nouveau milieu résidentiel ; et dans quelle mesure ces nouveaux arrivants peuvent se construire une identité « urbaine » parallèlement au discours étatique de « citoyennisation ». Ce processus a vu l'émergence d'un espace de gouvernance intermédiaire. Cet espace implique un ensemble complexe d'interactions entre les initiatives étatiques de construction d'une nouvelle image « urbaine » des paysans relogés et la transformation de l'identité de ces paysans « du rural vers l'urbain » à travers leur vie quotidienne dans ces nouveaux quartiers. Au cours de ces interactions, des acteurs et organisations intermédiaires, anciens cadres et collectifs de village, agissent sur les mécanismes de gouvernance des communautés de relogement. En tant que liaison entre les autorités et ces anciens villageois, ils pèsent sur l'établissement d'une structure de gouvernance dans le quartier, dans les négociations entre les résidents et le gouvernement local ainsi que sur la mobilisation des résidents habitants et le soutien public dans les communautés de relogement. Par conséquent, la formulation du discours de « citoyennisation », comme nous le montrons ici, va bien au-delà des expropriations et de l'établissement d'une structure de gouvernance urbaine dans les communautés de relogement. Il s'agit plutôt d'un processus graduel et complexe impliquant plusieurs acteurs, des pratiques flexibles et des résultats incertains. Le processus de citoyennisation offre un certain niveau d'autonomie restreint par la structure administrative, les arrangements financiers de la gouvernance de quartier et les profits générés par les derniers biens collectifs des villages. Ces facteurs influenceront l'urbanisation chinoise de demain.

Dans le contexte du discours de « citoyennisation » construit par l'État-parti, cette étude identifie les atouts et la flexibilité des espaces de gouvernance intermédiaire dans les communautés de relogement. À bien des égards, la citoyennisation est un double processus d'intégration et de ségrégation du rural et de l'urbain. Dans le cas de Suzhou, les paysans réin-

stallés ont connu un changement radical d'activité économique et de cadre de vie, mais rarement de statut résidentiel administratif (*hukou*). La subsistance (formelle et informelle) des anciens organes de pouvoirs des villages joue encore un rôle crucial dans les mécanismes de gouvernance des nouveaux quartiers, tandis que les anciennes élites rurales conservent un impact significatif sur la mobilisation et l'auto-organisation des résidents. Par ailleurs, l'économie politique locale, en particulier les trajectoires de distribution des biens collectifs des villages, est l'un des facteurs fondamentaux déterminant la nouvelle identité « urbaine » des paysans réinstallés. Ces résultats mettent en lumière les interactions dynamiques et stratégiques entre les villageois, les anciennes élites politiques des villages et le gouvernement local pour redéfinir les catégories et les frontières entre rural et urbain. Parallèlement, la nouvelle vie associative des communautés de relogement joue un rôle significatif dans le processus de citoyennisation au niveau des quartiers. La communauté résidentielle, espace de transformation de la socialisation, des perceptions et de l'identité, est un lieu idéal d'intégration des paysans réinstallés dans la vie urbaine. Conjointement aux activités de loisir déjà très appréciées, les communautés de relogement doivent étendre les activités communautaires à diverses catégories (par exemple la prise de décisions dans les affaires quotidiennes) et à divers groupes de résidents (les plus jeunes et/ou les hommes). Le développement de la vie associative dans les communautés résidentielles contribue non seulement à la transformation des modes de vie des paysans relogés mais, plus important encore, cela les aide à construire un sentiment d'appartenance à la société urbaine et d'une identité citoyenne.

L'étude de cas présentée ici montre les mécanismes des espaces de gouvernance intermédiaire à travers lesquels l'État et les corps intermédiaires interagissent les uns avec les autres ; comment les espaces de gouvernance atténuent le contrôle direct de l'État-parti sur les résidents ; et comment les intermédiaires interagissent avec des résidents diversement concernés par les enjeux de gouvernance. Ces résultats mettent au jour des mécanismes politiques complexes impliquant à la fois un renforcement et une flexibilisation de la gouvernance urbaine. La flexibilité horizontale comprend une adaptation active des divers outils de gouvernance et une altération des stratégies traditionnelles de gouvernance. En parallèle, des relations de pouvoir verticales s'installent également par la mobilisation de masse et le contrôle social. Ces deux mécanismes fonctionnent de concert pour renforcer la légitimité politique de l'État-parti dans les quartiers urbains.

■ Traduit par Thibault Le Texier.

■ Beibei Tang est professeure associée et directrice du département des études sur la Chine à l'Université Xi'an Jiaotong-Liverpool. Elle travaille actuellement sur l'urbanisation et la gouvernance de quartier dans les villes chinoises ([beibei.tang@xjtu.edu.cn](mailto:beibei.tang@xjtu.edu.cn)). Cette recherche est financée par le Fonds de développement de la recherche de l'Université Xi'an Jiaotong-Liverpool (RDF 15-01-17).

Manuscrit reçu le 3 octobre 2018. Accepté le 6 mai 2019.

## Références

- AUDIN, Judith. 2015. « Gouverner par la communauté de quartier (*shequ*) en Chine. Ethnographie de la bureaucratisation participante des comités de résidents à Pékin ». *Revue française de science politique* 65 : 85-110.
- AUDIN, Judith. 2017. « Devoir civique, responsabilité morale et jeux de réciprocités : Enquête ethnographique sur le volontariat habitant dans les quartiers de Pékin ». *Perspectives chinoises* 3 (140) : 53-63.
- BAI, Haixing 白海星. 2018. « 下好回迁社区管理“一盘棋” » (Xiahao huiqian shequ guanli “yipanqi”, « Faire du bon travail » de gouvernance dans les communautés de relogement). *中国经济网 Economy Daily*, 12 septembre 2018. <http://finance.jrj.com.cn/2018/09/14145425092592.shtml> (consulté le 6 mai 2019).
- CAO, Shiyuan 操世元, et WANG Yongsheng 王永胜. 2010. « “村转居”社区: 特点, 问题与建设方向 » (“Cun zhuan ju” shequ: tedian, wenti yu jianshe fangxiang, « Transformation des villages en communautés » de résidents : caractéristiques, problèmes et orientation du développement). *Xihua shifan daxue xuebao 西华师范大学学报* 3 : 28-34.
- CHEN, Lin 陈琳. 2018. « 昌平推动回迁社区向城市化转变 » (Changping tuidong huiqian shequ xiang chengshihua zhuanbian, Stimuler la citoyennisation des communautés de relogement). *北京晨报 Beijing Morning Post*, 11 janvier 2018.
- CHUNG, Him, et Jonathan UNGER. 2013. « Le modèle d’urbanisation du Guangdong : terres collectives et émergence d’une nouvelle classe moyenne dans les villages ». *Perspectives chinoises* 3 (124) : 35-44.
- Conseil des affaires de l’État. 2016. « 国务院关于实施支持农业转移人口市民化若干财政政策的通知, 国发 [2016] 44号 » (Guowuyuan guanyu shishi zhichi nongye zhuan yi renkou shiminhua ruogan caizheng zhengce de tongzhi, Note sur l’application des politiques financières de soutien au processus de citoyennisation en vue de transformer la population agricole).
- FLEISCHER, Friederike. 2010. *Suburban Beijing: Housing and Consumption in Contemporary China*. Minneapolis : University of Minnesota Press.
- GU, Chaolin, et Fulong WU. 2010. « Urbanization in China: Processes and Policies ». *China Review* 10 (1) : 1-9.
- HE, Shenjing, et George C.S. LIN. 2015. « Producing and Consuming China’s New Urban Space: State, Market and Society ». *Urban Studies* 52 (15) : 2757-73.
- HE, Shenjing, et Junxi QIAN. 2017. « From an Emerging Market to a Multifaceted Urban Society: Urban China Studies ». *Urban Studies* 54 (4) : 827-46.
- HO, Peter, et Richard L. EDMONDS (éds.). 2008. *China’s Embedded Activism: Opportunities and Constraints of a Social Movement*. Londres : Routledge.
- HSING, You-Tien. 2010. *The Great Urban Transformation: Politics of Land and Property in China*. New York : Oxford University Press.
- HUANG, Meifang 黄梅芳, et JIANG Fuming 蒋福明. 2011. « “村改居”社区文化建设现状的调查与思考 – 以湖南省衡阳市为例 » (“Cun gai ju” shequ wenhua jianshe xianzhuang de diaocha yu sikao – yi Hunan sheng Hengyang shi wei li, Vie culturelle dans les communautés en transition du « village vers la communauté » – Étude de cas dans la ville de Hengyang, province du Hunan). *Lilun xuexi 理论学习* 10 : 31-5.
- LI, Si-Ming, et Youqin HUANG. 2006. « Urban Housing in China: Market Transition, Housing Mobility and Neighborhood Change ». *Housing Studies* 21 : 613-23.
- LI, Xin 李鑫. 2014. « “村改居”社区治理中面临的困境 » (“Cun gai ju” shequ zhili zhong mianlin de kunjing, Défis rencontrés par les communautés en transition du « village vers la communauté »). *大同大学学报 Datong Daxue Xuebao* 2 : 16-8.
- LI, Zhigang, et Fulong WU. 2006. « Socio-Spatial Differentiation and Residential Inequalities in Shanghai: A Case Study of Three Neighbourhoods ». *Housing Studies* 21 : 695-717.
- LIN, George C.S. 2009. *Developing China: Land, Politics and Social Conditions*. Londres : Routledge.
- LU, Yiyi. 2008. *Nongovernmental Organizations in China: The Rise of Dependent Autonomy*. New York : Routledge.
- MA, Laurence J.C., et Fulong WU (éds.). 2005. *Restructuring the Chinese City: Changing Society, Economy and Space*. New York : Routledge.
- MA, Qiusha. 2006. *Non-governmental Organizations in Contemporary China: Paving the Way to Civil Society?* Londres : Routledge.
- POW, Choon-Piew. 2009. *Gated Communities in China: Class, Privilege and the Moral Politics of the Good Life*. Londres : Routledge.
- READ, Benjamin L. 2003. « Democratizing the Neighbourhood? New Private Housing and Home-Owner Self-Organization in Urban China ». *The China Journal* 49 : 31-59.
- READ, Benjamin L. 2007. « Inadvertent Political Reform via Private Associations: Assessing Homeowners’ Groups in New Neighbourhoods ». In Elizabeth J. Perry et Merle Goldman (éds.), *Grassroots Political Reform in Contemporary China*. Cambridge MA et Londres : Harvard University Press.
- READ, Benjamin L. 2012. *Roots of the State: Neighborhood Organization and Social Networks in Beijing and Taipei*. Stanford : Stanford University Press.
- SAICH, Tony. 2000. « Negotiating the State: The Development of Social Organizations in China ». *The China Quarterly* 161 (mars) : 124-41.
- SARGESON, Sally. 2013. « Violence as Development: Land Expropriation and China’s Urbanization ». *Journal of Peasant Studies* 40 (6) : 1063-85.
- TANG, Beibei. 2015. « “Not Rural but Not Urban”: Community Governance in China’s Urban Villages ». *The China Quarterly* 223 (septembre) : 724-44.
- TOMBA, Luigi. 2005. « Residential Space and Collective Interest Formation in Beijing’s Housing Disputes ». *The China Quarterly* 184 (décembre) : 934-51.
- TOMBA, Luigi. 2014. *The Government Next Door: Neighborhood Politics in Urban China*. Ithaca : Cornell University Press.
- UNGER, Jonathan (éd.). 2008. *Associations and the Chinese State: Contested Spaces*. Armonk, NY : Sharpe.
- WANG, Hui. 2015. « 加强基层党建, 推进回迁社区的社区化管理 » (Jiaqiang jiceng dangjian, tuijin huiqian shequ de shequhua guanli, Renforcement de la construction du Parti à la base, améliorer la gouvernance des quartiers dans les communautés de relogement). *Site internet du district de Shunyi*, 19 décembre 2015.
- WHYTE, Martin K. (éd.). 2010. *One Country, Two Societies: Rural-Urban Inequality in Contemporary China*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- WU, Ying 吴莹. 2017. « 村委会“变形记”: 农村回迁社区的基层组织建设研究 » (Cunweihui “bianxingji”: Nongcun huiqian shequ de jiceng zuzhi jianshe yanjiu, Organisations de terrain dans les communautés de relogement rurales). *Shehui Fazhan Yanjiu 社会发展研究* 5 : 118-38.
- XU, Qin. 2012. « “村转居”社区的治理模式 » (“Cun zhuan ju” shequ de zhili moshi, Modèle de gouvernance des communautés en transition du « village vers la communauté »). *Jianghai xuekan 江海学刊* 2 : 104-9.
- YANG, Guihua 杨贵华. 2014. « 转型与创生: “村改居”社区组织建设 » (Zhuanxing yu chuansheng: “cun gai ju” shequ zuzhi jianshe, Gouvernance dans les quartiers en transition du « village vers la communauté »). Pékin : Shehui kexue wenxian chubanshe.